UNE GRAVE ACCUSATION PORTÉE PAR UNE FILLETTE CONTRE UN PHOTOGRAPHE DE LAPUGNOY

A la suite d'une minutieuse enquête de la gendarmerie de Béthune, un photographe, sujet belge, Henri Delpierre, âgé de 52 ans, demeurant à *Lapugnoy*, vient d'être arrêté. Il est accusé de violences sur la fille de son amie.

Delpierre vit en concubinage avec une nommée Mathilde Roselé, âgée de 50 ans.

Il y a quelque temps, Mathilde Roselé ayant dû se rendre à Lille pour plusieurs jours, avait recommandé à sa fille Estelle, âgée de 14 ans, de partager le lit de... Delpierre, « pour ne pas avoir froid »

Or, la fillette a accusé Delpierre d'avoir abusé d'elle.

Henri Delpierre, qui a été conduit devant M. Blanc, juge d'instruction, a énergiquement protesté.

La mère, qui a été également interrogée, ne croit pas aux affirmations de sa fille, qui accuserait Delpierre par vengeance.

Delpierre a néanmoins été placé sous mandat de dépôt et écroué à la prison. Le magistrat instructeur a désigné le docteur Quenee, médecin légiste, pour examiner la gamine.

EN POUSSANT UN CAMION UN OUVRIER A ÉTÉ TUÉ A LE QUESNOY

La société Lenond et Cie, gare chaque jour un autobus de 50 places chez M. Lacourt, chemin des Croix, à Le Quesnoy. Ce véhicule est destiné au transport des ouvriers de la région de Valenciennes.

Hier, à 16 h. 50, l'autobus conduit par le chauffeur M. Decroue Michel, 28 ans, ayant des difficultés à se mettre en marche, une dizaine d'ouvriers descendirent de la voiture et se mirent en devoir de la pousser.

Après avoir parcouru une dizaine de mètres le chauffeur entendit des cris et bloqua ses freins. Un des volontaires, M. Cuvelier Jules, 36 ans, père de six enfants en bas âge, habitant la cité Liacre, se trouvait coincé entre le lourd véhicule et une clôture en ciment.

Dégagé aussitôt par ses camarades, il fut transporté à l'hôpital, mais la mort avait fait son œuvre.

Ce terrible accident a jeté la consternation parmi la population où cette belle famille est très connue et estimée.

UN GARÇONNET DE 9 ANS HAPPÉ PAR UNE AUTO, A MARCQ-EN-BARŒUL

Hier, vers 17 heures, le jeune Gilbert Delattre, âgé de 9 ans, demeurant chez ses parents, place des Trois-Villes, 3, à Marcq-en-Barœul, revenait de l'école de Fouges-Barres ; il sortait de la rue de l'Egalité pour se rendre chez lui et allait traverser le boulevard lorsque au même moment, arriva une auto conduite par Mme Delcourt, demeurant à ROUBAIX boulevard de Paris, 67. La voiture obliqua à gauche pour éviter l'enfant qui néanmoins fut tamponné et passa sous la voiture. Relevé aussitôt et transporté chez lui, il reçut les soins du docteur Mizon, qui constata une fracture du fémur gauche.

M. Jacquemet, commissaire de police de Marcq, a procédé aux constatations d'usage.

UN DÉRAILLEMENT EN GARE D'HAZEBROUCK

Hier vers 15 h., un train de marchandises en direction de *Lille*, a déraillé à la sortie de la gare d'*Hazebrouck*, à la hauteur du sémaphore situé à 300 m. La locomotive, le tender et un wagon sont sortis des voies, obstruant les voies montantes et descendantes.

Les trains de voyageurs survenant pendant que l'on procédait aux premiers travaux, nécessitèrent le transbordement de leurs occupants.

L'express *Calais-Lille*, qui arrive en la Capitale de la Flandre à 17 h., a été détourné par *Béthune* et tous les autres trains, dans les diverses directions, subirent d'importants retards.

A 18 h., les travaux de déblaiement étaient terminés et la circulation redevint normale.

Les dégâts matériels sont importants et des inspecteurs de la voie recherchent les causes du déraillement.

ANGOISSANTE DISPARITION D'UN OUVRIER AGRICOLE D'ARMBOUTS-CAPPEL

Une disparition s'est produite à **Armbouts-Cappel**. Un brave homme, Julien Casteleyn, né le 12 avril 1875, n'a pas reparu à son domicile, route du Pont-de-Petite-Synthe, depuis le 2 mai.

Ce jour là, vers 8 heures, Julien Casteleyn, partit pour **Bergues**. Il était vêtu d'un veston bleu marine et d'un pantalon rayé noir et gris, il portait une casquette grise et était chaussé de bottines noires à talons de caoutchouc. A noter en outre que le disparu avait un gilet de laine gris-bleu.

La gendarmerie de Bergues enquête

LE SIGNALEMENT DU DISPARU

Julien Casteleyn [illegible] un homme de forte corpulence. Il a une moustache grise, drue et longue, les cheveux coupés très courts, [illegible] eux [illegible].

Détail particulier : l'homme traine un peu les jambes en [illegible].

Enfin, signalons que Julien Casteleyn père de huit enfants, avait dans son veston un portefeuille contenant sa carte d'électeur. On nous assure, d'autre part qu'il n'avait pas des idées de suicide. Est-il tombé accidentellement à l'eau ?

On devine l'inquiétude de la famille intéressée et qui est composée de gens honnêtes [illegible].

La Politique Régionale

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

UN APPEL DU PARTI RÉPUBLICAIN DU NORD

En exécution des décisions adoptées à l'unanimité avant le 1er tour de scrutin par son assemblée générale, le Parti Républicain du Nord donne son investiture aux candidats suivants : 1re circonscription d'Avesnes : M. Pinson ; 2e, M. Nisse ; 3e M. Cartier-Caffieri ; 1re de Cambrai, M. Delmotte ; 2e M. Deligne ; 2e de Douai, M. Debève ; 1re de Dunkerque M. Maurice Vincent ; 6e de Lille M. Desprez, 8e, M. Theiller ; 9e, M. Surmont ; 1re de Valenciennes M. Jean Weil ; 2e M. Millot ; 3e, M. Macarez.

Dans toutes les autres circonscriptions il invite les républicains à faire front contre la Révolution en votant pour le candidat anti-cartelliste ou anti-socialiste le plus favorisé.

LA RESPONSABILITÉ DE LA CATASTROPHE DE WICRES

La Cour d'Appel de Douai vient d'ordonner un complément d'informations

En même temps que nous avons relaté les débats de cette affaire, nous avons rappelé dans quelles circonstances l'autobus piloté par André **Servais**, qui assurait le transport des ouvriers de **La Bassée à Lille**, entra en collision au passage à niveau non fermé de Wicres, avec un train de la ligne **Don à Fromelles**.

Huit ouvriers et ouvrières trouvèrent la mort dans cet effroyable accident ; trente autres furent blessés.

Servais fut condamné à **Lille**, à 4 mois de prison, à diverses amendes et à payer 10.000 francs de dommages-intérêts à quatre des parties civiles : Kolodjeyek, Pollet, Dubois et la Vve Grébert.

Pour tous les autres intéressés, les indemnités furent réglées suivant les prescriptions de la loi sur les accidents du travail.

Le tribunal refusa le complément d'information demandé contre la Compagnie du Chemin de fer et il exonéra la Linière Lilloise et le Syndicat de Garantie, assureur de cette Société.

Comme la solvabilité de Servais est douteuse, les quatre parties civiles dont nous avons cité les noms auraient intérêt à atteindre le chemin de fer, en apportant la preuve de la responsabilité de ses préposés, notamment du mécanicien **Saint-Pierre** et du chef de train **Carton**.

Plusieurs avocats furent entendus et se mirent d'accord pour demander à la Cour de statuer sur le fond au lieu de renvoyer le procès devant le tribunal de **Lille**, comme il était question tout d'abord.

La Cour ordonne un complément d'information afin de rechercher l'étendue de la responsabilité de la Compagnie du chemin de fer.

LES AUTRES AFFAIRES VENUES DEVANT LA COUR

PROCÈS DE PRESSE A ST-AMAND

Poursuivi pour avoir diffamé le docteur Duplire, M. Jules Delignies, gérant du journal « L'Avenir », **de St-Amand**, avait été condamné, à Valenciennes, à 8 jours de prison avec sursis, 200 francs d'amende et 20.000 francs de dommages-intérêts envers la partie civile.

La Cour rend son arrêt dans cette affaire qui a été plaidée voici huit jours.

Elle estime qu'il y a prescription et déclare que M. Delignies ne saurait, dans ces conditions, être poursuivi. Elle l'acquitte donc.

LES VOLS

Joseph Grossier avait été condamné à 25 francs d'amende pour vol d'un madrier sur la plage de **Bray-Dunes**. Après plaidoirie de Me Fengez, **la Cour acquitte le prévenu.**

Poursuivi pour vol de bois au préjudice de M. Defferez, entrepreneur à **Douai**, Auguste Chenals fut condamné par défaut à 3 mois de prison.

La Cour, en appel **réduit cette peine à 15 jours.**

LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

A la suite d'un accident d'auto qui se produisit à **Lens**, M. Charles Monier avait été poursuivi devant le tribunal de Béthune, qui s'était déclaré incompétent pour la partie civile.

En appel, la Cour acquitte le prévenu.

**

M. Emile Delhaye passait en auto à **Lomme**, lorsqu'il renversa une fillette de 11 ans, la petite Devos qui, blessée, subit une incapacité de 35 %.

L'affaire fut d'abord soumise au tribunal de Lille, qui mit un tiers de la responsabilité à la charge de la victime.

Sur appel, le jugement fut réformé et l'entière responsabilité mise à la charge de Delhaye. Des experts furent en outre désignés pour évaluer le préjudice.

Cette fois, la Cour n'a à se prononcer que sur la question des dommages intérêts.

Après plaidoiries de Me Caille et de Me Godin, **la Cour alloue à M. Devos une indemnité de 1.600 francs et une autre de 50.000 francs, moins la provision de 6.000.**

POUR LES ASSISES

La Chambre des mises en accusation vient de renvoyer devant les Assises du Pas-de-Calais un quatuor de jeunes malfaiteurs : Georges Hivart, 18 ans, Gaston Gobert, 26 ans, Marcel Noriler, 18 ans, et Robert Hénaut, 20 ans domiciliés à **Boulogne**.

A l'instigation de Hivart, tous quatre ont cambriolé, le 5 février dernier, la boulangerie Herblet, 12, place Navarin, à **Boulogne**, s'emparant de divers objets et d'une somme de 1.200 francs. Ils comparaîtront à la session qui s'ouvre à Saint-Omer le 13 juin prochain.

UN LENSOIS, EVADÉ DE L'ASILE DE LOMMELET, ARRÊTÉ A VIMY

Avec un camarade toujours en fuite il avait volé les vêtements de ses gardiens

En tournée à **Vimy**, le chef Duval et le gendarme Brebion eurent leur attention attirée par un individu proprement vêtu, mais dont les vêtements trop amples pour sa corpulence, lui donnaient un air étrange. Ils s'approchèrent et questionnèrent le curieux personnage. « Je viens de **Thélus**, répondit l'inconnu, où j'ai ma famille, et voici mon livret militaire ». La pièce d'identité portait le nom de Hénart et les propriétés de son possesseur étaient [illegible] da correspondre à la réalité.

Enfin, les gendarmes apprirent qu'ils se trouvaient en présence d'Antony Delinge, né à Lens, en 1906, interné à l'asile d'aliénés de **Lommelet**.

Delinge, après avoir volé les vêtements de ses gardiens et divers autres objets avait réussi à s'évader en compagnie de Romain Pelboide et ils étaient tous deux partis à l'aventure pour se séparer bientôt.

Le gardien de l'asile, M. Hennuyt, à qui le livret militaire appartient, a été prévenu par téléphone, et est venu à Vimy, reprendre son pensionnaire.

Delinge a eu maille à partir avec justice, il a été condamné deux fois, dont une fois à 5 ans de prison et 5 ans d'interdiction de séjour. Il avait quitté Lommelet le 29 avril.

LA RESPONSABILITÉ D'UN PORION JUGÉE PAR LE TRIBUNAL DE BÉTHUNE

Dans son audience d'hier, le tribunal correctionnel de Béthune a condamné à 16 francs d'amende, M. Gustave Havez, 30 ans, porion aux Mines, à *Libercourt*, poursuivi comme responsable de la mort de Mario Serre, et des blessures occasionnées à M. Julien Basset, tous deux houilleurs, et alors qu'ils étaient occupés à l'abatage d'une taille, au moment de l'éboulement du toit, par lequel ils furent surpris.

UN ENTREPRENEUR D'AVESNES-LEZ-AUBERT S'EST TRANCHÉ LA GORGE

C'était la septième fois qu'il attentait à ses jours

Vers minuit, M. Herbin Aldebert dit Albert, âgé de 28 ans, fils de M. Herbin, J.-Bte, entrepreneur, à **Avesnes-lez-Aubert**, avenue Jules-Guesde, s'est tranché la gorge avec un rasoir, en son domicile, et ce, en face de son père. Aussitôt son coup fait, il a quitté la maison pour aller s'affaisser 500 mètres plus loin, dans la rue de la Gare en face de la demeure de M. Lengrand Michel.

M. Lengrand, ayant entendu les plaintes provenant de la rue, alla quérir le garde Legrand. Celui-ci se rendit sur les lieux et alla chercher le Docteur Pinchart, qui lui prodigua les premiers soins et le fit transporter, le lendemain matin, à la Clinique Colpart à Cambrai, où il est décédé à 14 h.

Ledit Herbin n'en était pas à son coup d'essai : c'est en effet la septième fois qu'il tentait de mettre fin à ses jours.

HORAIRE des TRAINS de la Cie du NORD
GUIDE INDICATEUR LOUIS — Consultez le MASSON
LE PLUS COMPLET — LE PLUS PRATIQUE — Couverture rouge
EN VENTE PARTOUT — Lignes Belges, Tramways de Lille

UNE MOTOCYCLETTE HEURTA UNE AUTO, PRÈS D'AMIENS

Deux Polonais blessés dont l'un est dans un état désespéré

M. Hombert, 45 ans, charcutier à *Boves*, près d'Amiens, regagnait son domicile, pilotant une auto. En prenant un virage à gauche pour entrer dans la rue de la Gare, son véhicule fut heurté par une motocyclette pilotée par M. François Taeznnark, 35 ans, mécanicien, demeurant à *Amiens*, rue du Grand Vidame, et sur laquelle avait également pris place en tandsead, M. Jean Nowicki, 38 ans, demeurant également à *Amiens*.

Le choc fut extrêmement violent. Le conducteur de la machine fit un tête à queue complet et alla tomber la tête la première sur une plaque d'égout. M. Nowicki était également projeté sur le sol.

Des passants s'empressèrent auprès des deux hommes, qui étaient restés étendus sur le sol. Après avoir été examinés par un médecin de la commune, ils furent transportés à l'Hôtel Dieu d'Amiens et admis immédiatement en traitement.

L'état de M. Nowicki ne parait pas grave. On craint toutefois des contusions internes.

Quant à M. Taeznnark, on a dû le trépaner, car il avait une fracture du crâne. Son état est considéré comme très grave.

De l'enquête ouverte par les gendarmes de Boves, il semble résulter que la responsabilité de l'accident incomberait au motocycliste.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Téléphone 9.511) — Dépôt de vente : 78, Grande Rue

UN QUART D'HEURE AVEC ARMAND BERNARD

L'inoubliable Planchet des « Trois-Mousquetaires », le héros de « Dactylo », de « Calais-Douvres » et du « Congrès s'amuse », Armand Bernard, le plus amusant des grands comédiens de l'écran (comme disent les affiches), est depuis hier à Roubaix.

Dans la vaste salle du Colisée, qu'il admire, devant les planches où, deux heures plus tard, le public l'applaudira à tout rompre, Armand Bernard nous reçoit.

Son accueil amical nous le rend aussitôt sympathique, le charme de sa conversation vient renforcer l'impression déjà faite.

Elégant, élancé, simple, le sourire sur le bout des lèvres, des yeux expressifs que le succès n'a point ternis, homme que la gloire n'a point grisé, tel nous apparaît Armand Bernard, qui subit avec une patience bienveillante l'ennui de notre « interrogatoire ». Tout en nous promettant de répondre à nos questions, l'artiste inversa les rôles et prend celui d'interviewer.

— Quels sont mes films qui ont déjà passé, ici ?

— « Dactylo », « Le Congrès s'amuse » « Calais-Douvres ».

— Vous ne connaissez pas mon plus grand succès, le film que je préfère : « La Femme en Homme », qui a provoqué, à Bruxelles, une attention considérable.

— Et votre dernière production ? hasardons-nous ?

— C'est « Couick », que je viens de tourner en Allemagne, avec Lilian Harvey. Je tiens le rôle d'un imprésario, d'un homme d'affaires louches.

— Mais ce rôle est bien différent de ceux que vous avez tenus jusqu'ici.

— En effet, ils sont très différents, mais je préfère cela. C'est ainsi que, dans mon prochain film, qui sera tourné en Angleterre, je serai le « Roi des Palaces ». J'avais été général, me voilà roi, c'est une excellente promotion. Mais ceci, pour vous dire simplement que j'adapte le rôle à mon tempérament.

— Et pour quand la version parlante des « Trois Mousquetaires » ? Vous serez Planchet ?... il est impossible d'imaginer un autre Planchet que vous.

— Le premier tour de manivelle sera donné au mois d'août et j'ignore encore quels seront mes partenaires.

— Avez-vous beaucoup tourné déjà ?

— J'en suis à mon quatorzième film parlant en 18 mois.

— Un record, croyons-nous ! Et l'Amérique vous a fait des offres ?

— Cinq fois déjà, mais je les ai toujours déclinées.

M. Bernard nous apprend ensuite qu'il débuta au théâtre en 1917, après être sorti du Conservatoire, où il obtint un... premier prix de tragédie. Il fut pensionnaire de la Comédie Française.

— Une dernière question ! Préférez-vous le cinéma au théâtre ?

— Je préfère le cinéma, mais j'aime aussi le théâtre et je retournerai à lui.

Et le grand artiste se met d'accord avec le chef d'orchestre, pour la répétition... J. D.

Halle Filpe : Beurre fin 19 fr., extra 21 fr.

LE GRAND MARCHÉ AUX FLEURS S'OUVRE AUJOURD'HUI

C'est aujourd'hui, à 11 h. 30, qu'aura lieu l'inauguration officielle du grand marché aux fleurs par l'Administration municipale et les personnes officielles.

Depuis hier la Grand'Place s'est changée en un jardin paré des couleurs chatoyantes des nombreuses plantes les plus variées présentées par nos habiles horticulteurs. Les visiteurs s'y presseront nombreux comme à l'ordinaire et pourront faire ample provision de plantes et fleurs car ils n'auront que l'embarras du choix. Leur attention se portera aussi sur le matériel horticole et ils y trouveront tout ce qu'ils peuvent souhaiter pour orner ou cultiver leur jardin. Si le soleil veut bien ne plus nous bouder le succès de cette manifestation sera complet, et les dirigeants du comité organisateur du Cercle horticole seront heureux de constater sa réussite pour laquelle ils n'ont ménagé ni leur temps ni leurs peines.

Dubois Tailleur place Faidherbe ROUBAIX
SMOKING : 325 et 375 fr. 3016

COMMERÇANT EN DÉFAUT

Tout commerçant sait qu'il doit afficher le prix des marchandises exposées et mises en vente. Pour ne pas s'être conformé aux prescriptions du règlement de police municipal, procès-verbal a été rédigé à la charge de M. Paul B., 32 ans, épicier, rue de l'Alma.

RÉUNION GÉNÉRALE DE L'UNION NATIONALE DES ÉVADÉS DE GUERRE

L'assemblée générale du groupement de Roubaix de l'Union Nationale des Evadés de Guerre aura lieu dimanche 8 mai, à 9 h. 30, en son siège, 4, rue du Paye, à Roubaix.

Au cours de cette réunion seront exposés des faits très importants touchant la situation des Evadés et des renseignements précis seront donnés en séance aux membres postulants pour que ceux-ci puissent établir leur dossiers.

La commission lance un pressant appel aux sociétaires, que la question intéresse, elle invite surtout les évadés non encore groupés dans la société à assister à cette assemblée générale, ils y trouveront toutes explications utiles pour leurs cas particuliers.

LES CONFÉRENCES SUR L'HISTOIRE DES ARTS DÉCORATIFS

M. Guillaume Janneau, administrateur du Mobilier National, donnera lundi 9 mai, à 14 h. 15, dans le Grand Amphithéâtre de l'école, sa 12e conférence sur « l'Histoire des Arts décoratifs ». Cette conférence qui sera illustrée de nombreuses projections, aura pour sujet : « Le siège ».

Le public est admis gratuitement dans la salle. Entrée par la Place Chevreul. Ouverture des portes à 13 h. 45.

PAPIERS PEINTS
Toiles cirées, Bal[illegible]. Couleurs préparées à la céruse, Ripolin, Vernis. — Maison César FRIANT, 71, rue Jules-Guesde, ROUBAIX. 3059

PROGRAMME DES GRANDES FÊTES DES 14, 15 ET 16 MAI

Rappelons que les programmes des grandes fêtes des 14, 15 et 16 mai sont en vente depuis quelques jours au prix modique de un franc. L'on peut s'adresser, à ce sujet, chez les cafetiers et les débitants de tabac de la ville.

POUR LES CHOMEURS

Le Bureau de bienfaisance a reçu de M. Vanmaris, cafetier, 274, avenue Linné, la somme de 462 fr. représentant le produit d'un jeu de dés organisé dans son établissement au profit des chômeurs de la ville.

L'Administration municipale et la Commission administrative du Bureau de bienfaisance adressent tous leurs remerciements aux personnes qui ont contribué à ce geste humanitaire.

Au 10, Rue St-Joseph, ROUBAIX
COMPLETS sur mesure, 250 280 fr.
A façon : Complets, 175 f. ; Pantalons 25 f.

Sociétés et Comités

MÉDAILLÉS DU TRAVAIL. — Réunion demain dimanche à 16 h., Maison des Artisans, 59, rue des Champs. Paiement des allocations aux quarantenaires et cinquantenaires. — Les Sociétaires sont informés que l'obit anniversaire à l'intention des membres décédés sera célébré le lundi de la Pentecôte à 9 h. en l'Eglise Saint-Martin. Les familles sont instamment priées d'y assister. Réunion à l'Eglise.

LES CROIX DE FEU. — L'assemblée générale de ce groupement d'A. C. de l'Avant aura lieu aujourd'hui samedi à 19 h. 30, au siège, 2, Bd Gambetta, à Roubaix. Indépendamment des compte rendus moral et financier, il sera procédé au renouvellement de la Commission. Pour donner toute la valeur désirable à cette élection, la présence de tous les membres est indispensable.

Pour clôturer cette réunion, une tombola comportant plus de 2.000 francs de lots offerts généreusement par les membres honoraires, actifs et sympathisants de la Société, sera tirée entre tous les présents.

CERCLE MILITAIRE. — Les adhérents du Cercle Militaire de Roubaix qui désirent prendre part à la manifestation qui aura lieu à Bruxelles le dimanche 5 juin, sont priés d'adresser leur adhésion le plus tôt possible au secrétaire général M. Jean Desruelles, 72, rue de la Gare, à Roubaix.

CHORAL NADAUD. — **Société Nationale** : Ce soir samedi, à 20 h., au siège, répétition générale.

HARMONIE DU MOULIN. — Ce soir samedi, à 20 h. 30, répétition générale. Communications par le président.

CŒCILIA ROUBAISIENNE. — Samedi à 20 h., café Duhus, rue du Chemin de Fer, répétition générale. Programme des Fêtes de Roubaix.

TROMPETTES LES ENFANTS DU NORD. — Ce soir, à 20 h., au siège, répétition générale. Instructions pour les sorties des fêtes de la Pentecôte.

HARMONIE DES ACCORDÉONISTES ROUBAISIENS. — Ce soir samedi, rendez-vous à 19 h. 30 en uniforme pour le bal qui se donne au café des Orphéonistes, 126, rue de la Gare ; tous les membres sont priés d'être présents pour l'ouverture des portes. Tous les porteurs de cartes non vendues doivent en faire de suite la remise, ou ces dernières seront considérées comme vendues.

HARMONIE DES ACCORDÉONISTES ROUBAISIENS. — Demain dimanche, à 10 h. 30, répétition générale au siège, 126, rue du Pile.

A. HERREMAN
52, rue Grande-Chaussée, Lille
Rayon spécial pour COMMUNIANTS

SOCIÉTÉS SPORTIVES

Basket-ball. — A. S. Diderot : Dimanche, éq. 1re, Finale du Championnat du Nord à 14 h., terrain de l'Excelsior, R.-v. à 13 h. Place de la Gare (arrêt tram G. K.) — Eq. 2 contre A. Beillerie à 9 h. 30 sur notre terrain, R.-v. au vest. à 8 h. 45 pour tracer le terrain. — Eq. débutants, entraînement contre équipe amie à 10 h. 30 au terrain.

— **A. Marlet-Linné** : Section féminine : demain matin, entraînement au Parc des Sports à 10 h. R.-v. au vestiaire à 9 h. 45. — Section masculine : Cet après-midi à 14 h. 30 entraînement au Pont Rouge. — Demain, à 10 h. 30, match championnat U.F.O.L.E.P. contre A. du Plouys sur notre terrain. R.-v. au vest. à 9 h. 45.

Tennis. — A. Marlet-Linné : Cet après-midi de 14 à 16 h. et demain dimanche de 14 à 16 h., les courts du Parc des Sports seront à la disposition des Amicalistes.

Cross-Country. — S. O. R. : Dimanche à 12 h. 30, rendez-vous au Foyer Municipal pour les athlètes se rendant à l'épreuve de Lens. Départ de l'auto à 12 h. 30.

Tir. — Institut Turgot : Dimanche, 4e journée du Concours de Printemps, ouvert à tous les membres. Vu l'affluence des journées précédentes, les tireurs sont priés d'être au stand dès 10 h.

Tir à l'arc. — Pinson d'Or : Dimanche à 15 h., réunion de la Commission.

Pêche. — Union des Pêcheurs : Assemblée pour tous les sociétaires lundi 9 mai à 19 h. 30. Paiement des cotisations.

ÉTAT CIVIL

Naissances. — Hélène Szulc, rue des Longues-Haies, 169. — Emilienne Baert, rue Carpeaux, imp. Modart, 9. — Marie-Louise Depuydt, rue de Bouvines, 90. — Yvette Marcelli, rue de Denain, 5. — Jeannine Delfortrie, rue Dupuy-de-Lôme, 73 — Robert Vandekerkhove, rue Horace-Vernet, 67. — Jean Lefebvre, rue V.-Hugo, 171. — Jean Berger, rue de Blanchemaille, 119. — Rogert Deryckère, rue Vaucanson, 15. — Jean-Baptiste Ganitta, rue des Longues-Haies, 152. — Lucie Dewinter, rue du Pile, 138. — Françoise Stichelbaut, boulevard de Strasbourg, 57. — René Tissens, rue Jules-Guesde, 336.

Publications. — Edmond Densbeck, employé, rue Montgolfier, 239, et Marie Gabriels, s. p., à Lille.

Décès. — Roger Desbarbieux, 1 an, rue des Anges, 62. — Sophie Standaert, veuve Persegael, 94 ans, rue dde Wasquehal, 42. — Suzanne Cuypers, 1 mois, rue Descartes, fort Siop, 40. — Sophie Boucher, veuve De Boysere, 89 ans, rue Ch.-Colomb, 2. — Ida Braye, 84 ans, rue d'Arcole, 32. — René Bourgeois, 32 ans, rue de Croix, 9. — Philomène Delcroix, 87 ans, rue de Blanchemaille, 37. — Henri Ducoulombier, 85 ans, rue de Blanchemaille, 37. — Joséphine Leroy, 62 ans, rue de Blanchemaille, 37. — Ernest Landouzy, 66 ans, rue de Blanchemaille, 37.

BELLEVUE

A LILLE

Samedi 7 mai, en matinée et en soirée : Madame **Alice ALLIX**, 1re soprano de l'Opéra.

A la demande générale, le 14 mai, en matinée et en soirée : Monsieur **LE CLÉZIO**, 1er ténor de l'Opéra.

Le 21 mai, en matinée et en soirée : Monsieur **LUCCIONI**, 1er ténor de l'Opéra.

Le 28 mai, en matinée et en soirée : Monsieur **FOREST**, 1er baryton de l'Opéra.

Tous les dimanches, lundis et jeudis Orchestre renforcé, 8 grands prix du Conservatoire, sous la direction de Monsieur Ray **EMMERECHTS**, soliste des Grands Théâtres municipaux, compositeur de l'opérette « **Mia** ».

Les samedis et dimanches, en soirée Galas culinaires.

WATTRELOS

Etat civil. — Naissances. — Jacqueline Plouvier, rue des Ballons, sentier des Roses, 1. — Cyrille Vanneste, rue Vermotte, 10. — Pierre Rucart, rue Leruste, 60. — Marcel Bossut, rue de la Bouteillerie, 27-23 — Marcelle Quaegebeur, rue de l'Union, 95. — Raymonde Lepouttre, rue du Petit-Tournai, 7.

Décès. — Marie Dujardin, 82 ans, soigneuse, rue du Sapin-Vert, 5, cité Lefebvre. — Madeleine Robbe, 45 ans, sans profession, rue du Vieux-Bureau, 11. — Léon Dearx, 74 ans, sans profession, rue Carnot, 62. — Marie Delville, 78 ans, sans profession, rue des Poilus, 6. — Jean-Baptiste Lefebvre, 46 ans, rue du Beck, 198.

CROIX

Entre locataires. — Deux Polonais et leurs familles habitent au 56 de la rue Thionville et vivent en désaccord.

Au cours de la nuit de jeudi à vendredi, le différend s'aggrava et des coups furent échangés. L'une des femmes se présenta même à la gendarmerie pour déclarer que l'un de ses voisins l'avait menacée, ainsi que son mari, et que, pour se soustraire aux coups, elle avait dû fuir par la fenêtre de l'étage.

L'enquête de la gendarmerie a établi finalement que Michel Alkonski, 34 ans, avait enfoncé la porte de la chambre de Michel Olkomski, 35 ans, et que ce dernier avait battu le premier.

CINÉ-FAMILIA
La plus formidable et la plus angoissante réalisation d'un drame de la mer
ATLANTIC !
Le joyeux HARRY LIEDTKE dans
MON COPAIN DE PAPA 3003

WASQUEHAL

Blessé au travail. — A la teinturerie Hannart frères, l'ouvrier Marcel Lepers, 32 ans, 11 bis, rue de l'Yser, à Wasquehal, s'est tordu le poignet en enclenchant brusquement son métier. Il porte une entorse du poignet droit avec synovite tendineuse de l'avant-bras droit 12 jours de repos.

Association sportive Wasquehallienne. — Dimanche 8 mai, au Stade municipal, à 8 h. 30, matche contre F. C. Marquette. Se conformer aux convocations. — Mardi 10 mai, réunion générale au siège, 16, rue Ferrer.

Paiement des secours aux chômeurs complets. — Aujourd'hui, à la mairie, paiement des secours du fonds municipal aux chômeurs complets, à partir de 14 h. 30, et par ordre numérique.

Coqs. — Lundi 9 mai, grand concours de 30 pour 1fr, chez Détailleur, 201, rue des Villas. Au parc à 7 h.

Scrutin de ballottage de dimanche. — Pour le scrutin de ballottage des élections législatives de dimanche 8 mai, les bureaux de vote seront ouverts de 8 h. à 18 h. sans interruption.

Conseil municipal. — Les membres du Conseil municipal sont convoqués, en réunion extraordinaire, à la Mairie, pour mardi 10 mai, à 19 h., pour la désignation des délégués sénatoriaux à l'élection du 12 juin, en vue de remplacer le sénateur Debierre décédé.

HEM

Harmonie municipale. — Aujourd'hui, à 20 h. 15, au siège, café du Tilleul, répétition générale.

Nourrissons. — La consultation des nourrissons aura lieu le mardi 10 mai, à 15 h., au dispensaire, rue Victor-Hugo.

LA BOURSE
A LILLE
Nouvel Orchestre dirigé par Monsieur **CLOESEN**, Elève d'Isaïe.

FLERS

Accident de travail. — Decottignies Emile, 45 ans, domicilié à Hem, rue A.-Ribot, 19, manœuvre à la manufacture St-Gobain, en descendant un escalier, a glissé et s'est contusionné au pied droit : fracture par arrachement de la malléole péronnière droite ; 60 jours.

Secours aux chômeurs complets. — Samedi 7 mai, distribution de pommes de terre et de charbon aux chômeurs complets ; pour la section du Breucq, la distribution de pommes de terre aura lieu rue Jean-Baptiste-Bonte, près de la place Constantin-Descat, à 14 h. 30 ; pour la section du Bourg, à 14 h., à l'école de filles, rue Jules-Guesde. Le charbon sera livré par les marchands de Flers, sur la remise des bons.

LEERS

UNE AUTO RENVERSE 5 PERSONNES QUI SONT CONTUSIONNÉES

M. Duhamel, entrepreneur, rue de l'Industrie, à Wattrelos, se promenait en compagnie de quelques amis quand, arrivant au Trieu de Carihem, il faillit se jeter contre une autre auto à un tournant brusque. Pour éviter un accident, M. Duhamel donna un brusque coup de volant sur sa droite, ce qui eut pour effet de faire monter sa voiture sur le trottoir, heurtant un poteau téléphonique qui fut brisé, et la voiture fit panache dans le fossé.

Trois des cinq occupants s'en tirèrent heureusement sans blessure. Les deux autres portent des contusions et coupures produites par des éclats de verre ne présentant aucun caractère de gravité.

Etat Civil. — Publications : Salomon Cazahenski, employé de tramways, à Leers, et Blanche Shorderet, s. prof., à Ribeaucourt (Somme).

Tourcoing

BUREAUX : Rue Fidèle Lebouck, à TOURCOING — Téléphone 9.85
DÉPOT DE VENTE : 50, Rue Motte (En face le Conditionnement)

LA MODERNISATION de TOURCOING

A côté des travaux en cours, un vaste programme de réalisations est élaboré par M. Inghels

Nous avons déjà parlé des grands travaux dont la réalisation est en cours à Tourcoing, dans plusieurs domaines. On soit quelle est l'importance des travaux d'aménagement de la ville et du vaste plan que l'on réalise en ce moment pour faire de la ville une grande cité moderne.

AU JARDIN PUBLIC

Hier matin M. Inghels s'est rendu au nouveau parc public, rue Fin de la Guerre, pour examiner l'état des travaux qui y sont effectués.

En compagnie de M. Joly, jardinier-chef, le maire a parcouru les chantiers de la rue Fin de la Guerre, où les travaux de démolitions sont maintenant presque terminés.

Au long du vaste mur de clôture qui a été réparé, on a déjà commencé des l'amorce du prolongement de la belle avenue actuellement existante. A l'ancien parc, la grande avenue est en voie d'aménagement. On sait qu'elle doit être transformée en rue, qui reliera les rues de Tourcoing et Fin de la Guerre.

Enfin, près de l'ancienne rue du Calvaire, on achève la réédification du kiosque à musique.

Tous ces travaux sont activement poussés et comme nous le faisait remarquer M. Inghels, ils permettent à la ville d'employer des chômeurs.

A L'ÉCOLE DE LA RUE DU DRAGON

Par ailleurs, il nous a été donné de visiter l'école maternelle de la rue du Dragon. Cet édifice, fort ancien, vient de recevoir d'importantes modifications qui en font un bâtiment scolaire parfaitement aménagé et plus au goût du jour.

Les classes y ont été remises à neuf et sont dotées d'un mobilier pratique et maniable.

La salle de cantine et la cuisine en particulier ont subi d'heureuse modifications. On a, en effet, groupé ces deux services, autrefois séparés, en deux salles contigües où le travail s'effectue beaucoup plus facilement et les bambins y reçoivent une excellente nourriture. Sur les indications de M. Inghels, on a également aménagé la cour de récréation et surtout on a construit un lavabo et un vaste préau couvert, qui sont maintenant presque achevés.

Avec l'aménagement des nouvelles écoles de la Merlière et du Clinquet, avec la modernisation de l'école de la rue Menin et la construction de celle de la rue de la Latte, c'est de l'excellente besogne qui a été accomplie, sous l'administration de M. Inghels.

DE GRANDS PROJETS

On sait d'autre part que de grands projets sont à l'étude à propos de l'utilisation du Sanatorium, ainsi que de la modernisation des services hospitaliers.

M. Inghels nous a dit à ce sujet :

« En dehors de la réalisation de l'œuvre de M. Dron, il y a quelques importantes modifications qui constituent un véritable programme.

» C'est ainsi que pour le Sanatorium la ville avait à sa charge le prix total des journées d'assistance et j'ai obtenu de sérieuses réductions sur cette charge.

» D'autre part, je poursuis opiniâtrement sa transformation en hôpital.

» A l'hospice, puisque nous en sommes sur ce terrain, j'ai déjà apporté des améliorations à la situation des hospitalisés et ne compte pas m'arrêter en chemin.

» Enfin, je compte moderniser l'installation des Petits Ménages, qui est vraiment trop vétuste ».

On le voit, à côté des grandes entreprises, il y a beaucoup à faire pour Tourcoing, et M. Inghels consacre à cette œuvre, un labeur continu. A. B.

En haut : MM. Ingels et Joly viennent d'examiner l'état des travaux au kiosque du nouveau parc. — En bas : le nouveau préau couvert de l'école de la rue du Dragon

DEUX COLLISIONS D'AUTOS

Hier, à 13 h. 15, l'autobus conduit par M. Delcroix Maurice, demeurant à Ypres, quartier du Commerce, est entré en collision, à l'angle des rues de l'Est et du Château, avec l'automobile conduite par M. Botte Arthur, demeurant à Courtrai, rue Potelbergh.

Sous la violence du choc, M. Botte et les deux voyageurs qu'il conduisait, MM. Ducate Arthur, 52 ans, propriétaire de l'auto, et De Vuies Berthela, 44 ans, tous demeurant à Courtrai, furent légèrement blessés par des éclats de verre. — Les dégâts matériels sont importants.

— Hier, à 18 h. 40, la voiture automobile, conduite par M. Domergue, demeurant à Tourcoing, rue Debuchy, a été tamponnée à l'angle des rues de la Blanche-Porte et du Dragon, par l'automobile conduite par M. Capelle Pierre, demeurant à Roncq, rue de Lille.

Sous la violence du choc, Mme Domergue, qui se trouvait assise auprès de son mari, a été contusionnée au côté gauche. M. le docteur Desurmont lui a donné ses soins. Son état n'est pas grave. — Les dégâts matériels sont importants.

M. le commissaire de police du 2e arrondissement a été avisé de ces deux accidents.

HENRI CHAPELIER SPÉCIALISTE
37, Rue Nationale, 37
TOUJOURS LA MODE

APRÈS LE JUBILÉ DE M. THAUNE

M. Thaune, consul général de Belgique, citoyen honoraire de Tourcoing, adresse ses vifs remerciements à toutes les personnes et aux différents groupements qui lui ont manifesté leur sympathie à l'occasion du cinquantième anniversaire de son entrée au consulat.

A la suite de la cérémonie du 5 mai, M. Thaune, consul général de Belgique, s'est rendu au cimetière, pour déposer une gerbe aux monuments aux morts belges et aux « Brassards Rouges ».

VOICI
LA-SANDALE-A-CENT-SOUS
Marque Déposée

LA-SANDALE-A-CENT-SOUS est une sandale solide à semelle de gomme en forte toile. Elle est présentée sous **paquetage tricolore avec une grosse cocarde attirant l'œil de loin.** Elle a été spécialement établie pour la vente en plein air, elle frappe l'attention !

Par son prix, sa qualité, sa présentation originale **LA-SANDALE-A-CENT-SOUS** est un article à forte capacité de vente foraine !

Demandez 1 paire échantillon gratuit à « REGUM-PROPAGANDE » MAULÉON-SOULE (Basses-Pyrénées)